

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

EXTENSION URBAINE (ZAC EUROPE - Avenue de la gare)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE D'ERSTEIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

WILLER Jean-Marc , Maire

RCS / SIRET

2 1 6 7 0 1 3 0 0 0 0 0 1 6

Forme juridique

Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement b)	<p>Extension urbaine sur 7,47 hectares (répartis à l'Est et à l'Ouest d'une première tranche de ZAC déjà réalisée et entièrement surbâtie).</p> <p>Surface de plancher prévisionnelle d'environ 25 000 m²</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en une extension urbaine à vocation prédominante d'habitat.

L'opération s'inscrit de part et d'autre d'une urbanisation déjà existante sur deux sites représentant une surface globale de 7,47 hectares. Il correspond à deux parties d'une ZAC pour laquelle le dossier de création a été établi en 2001 et le dossier de réalisation approuvé en 2003.

Aucune construction n'est existante sur le site concerné par le présent projet et par conséquent, aucune démolition n'est à prévoir.

Les travaux de viabilisation du site consisteront en la création de voiries et au traitement des futures emprises publiques.

Des constructions pourront ensuite s'implanter avec une mixité visée en matière de typologie d'habitat (individuel, intermédiaire, maisons en bande...)

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à un ensemble d'objectifs communaux à savoir :

- continuer l'urbanisation d'un quartier amorcée en 2003 et créer une continuité au quartier d'habitat déjà existant ;
- constituer le front de l'avenue de la gare en affirmant le caractère urbain de cette entrée de ville.

L'extension urbaine envisagée et le traitement de l'entrée de ville sont des enjeux importants à l'échelle locale et sont motivés par :

- la volonté de poursuite de l'urbanisation amorcée sur un site situé à proximité de la gare et d'équipements structurants;
- la non-possibilité de poursuite de l'urbanisation sur des secteurs communaux concernés par le PPRI (notamment à Krafft) et la non possibilité de réalisation de nouvelle zone d'extension dans le cadre du document d'urbanisme actuel;
- la volonté de pouvoir proposer des terrains de constructions à l'échelle du bourg-centre compte tenu des objectifs du SCOTERS;
- la volonté de s'inscrire dans une démarche d'urbanisme durable;
- le souhait de traitement de l'entrée de ville concernée

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

le projet consiste en la création d'un ensemble de voirie, d'emprises publiques et de réseaux. De nouvelles voies seront créées ; elles desserviront l'extension urbaine et seront raccordées aux voies existantes adjacentes.

Elle seront revêtues en enrobé avec des zones pavées de manière ponctuelle.

Des espaces verts seront remodelés le long de l'avenue de la gare avec la création d'une voie verte mêlant piétons et cyclistes.

L'ensemble des travaux de viabilisation seront réalisés en deux phases :

- la pose de différents réseaux et la voirie provisoire;
- l'aménagement définitif des voies et espaces verts.

Des travaux de construction de bâtiment à vocation dominante d'habitat se feront suite aux travaux de viabilisation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le quartier constitué aura une vocation dominante d'habitat ; il y est prévu pour les deux entités concernées par la présente demande une surface de plancher prévisionnelle d'environ 25 000 m² pour un global d'environ 230 logements créés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le projet a d'ores et déjà fait l'objet d'une procédure de ZAC : Création en 2001 et dossier de réalisation approuvé en 2003. Le dossier de ZAC comprenait en lien avec la réglementation applicable en 2003 une étude d'impact.

Les secteurs concernés par la présente demande couvrent pour partie le périmètre de la ZAC; la partie non concernée par la demande a déjà fait l'objet d'une urbanisation.

Le projet dans le cadre de la globalité de la ZAC avait fait l'objet d'un dossier loi sur l'eau. En lien avec le délai de validité de la demande et les changements de techniques d'assainissement un nouveau dossier sera établie sur les deux secteurs concernés par l'urbanisation à venir. Un dossier de Déclaration d'Utilité Publique a été établi afin d'acquérir le foncier non acquis à l'amiable.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie globale du projet	7,47 hectares
secteur Est	3,97 hectares
Secteur Ouest	3,5 hectares
Emprise voirie	7040 m ²
Espaces verts	9216 m ²
Espaces privés / surfaces cessibles	5,38 hectares
pourcentage emprises publiques / projet	28%
surface de plancher projetée et nombre de logements	25 000m ² et environ 230 logements

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Erstein
rue de la gare
références cadastrales : AD116,
AD118 à AD 123, AH 194, AH 195, AH
245, AH 261/193, AD 76 à AD 79,
AD81, AD 84, AD 88, AD 92 à AD 95

Coordonnées géographiques¹

Long. 7° 6' 4" 00 Lat. 4° 8' 4" 33" 77

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ' " Lat. ___ ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ' " Lat. ___ ° ' "

Communes traversées :

Erstein

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Selon l'étude d'impact qui avait été réalisée à l'origine, le site n'est pas concerné par des mesures de préservation environnementale.</p> <p>Dans le cadre de la constitution du dossier de DUP et le présent cas par cas une nouvelle vérification de toutes les couches de données environnementales a été effectuée (ces éléments sont joints en annexe à la présente demande).</p> <p>Le seul élément à noter est l'enjeu moyen pour le crapaud vert (une vérification sera faite sur site avant démarrage des travaux).</p>
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les espaces concernés sont inscrits au document d'urbanisme comme des zones d'extension urbaine. Il y aura consommation d'espaces à vocation agricole à ce jour. Une partie de l'emprise concernée par le projet appartient d'ores et déjà propriété de la ville (environ 40 %).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera le trafic induit par un quartier d'habitation. Les éléments d'accroche sur le système viaire existant ont d'ores et déjà été définis dans le cadre de la définition du projet de ZAC d'origine et ne sont pas remis en cause.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bruit en phase travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RD 1083 mais pas de sensibilité particulière

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	en phase travaux
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage public
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet s'inscrivant dans le cadre du document d'urbanisme (avec évaluation environnementale) et concerné par une OAP+ cahier des charges ZAC Une demande sera faite en lien d'archéologie préventive (prescription ou non d'un diagnostic)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Occupation de terres agricoles par une urbanisation programmée dans le cadre du PLU

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La conception du projet et les mesures envisagées à l'origine du projet de ZAC sont détaillées dans le cadre de l'étude d'impact initiale réalisée dans le cadre du dossier de ZAC. Cette étude d'impact est jointe au présent dossier au titre des annexes volontairement transmises par la maîtrise d'ouvrage.

Pour ce qui concerne ces mesures, on notera notamment le fait qu'un traitement paysager de qualité est imposé pour les lisières afin de valoriser la perception depuis la RD 83 et depuis l'entrée ouest (et permettre une intégration harmonieuse du projet dans l'environnement).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerné a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études et s'inscrit en lien et en cohérence avec le contexte (projet d'extension initial et dossier de ZAC, document d'urbanisme (zonage, règles écrites et OAP, PLU avec évaluation environnementale) et SCOT (rôle de bourg centre de la ville). La sensibilité environnementale du site est faible au vu de l'étude d'impact déjà réalisée et de la consultation de toutes les couches de données environnementales existantes. L'inscription du projet dans le site est très cadrée en lien avec le contexte réglementaire existant.

Au regard des éléments développés ci dessus et des annexes jointes, le projet ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : étude d'impact de la ZAC Annexe 2 : cartographie liée à la vérification de couches de données environnementales Annexe 3 : extrait du plan de règlement du PLU Annexe 4 : règlement écrit du PLU (zone IAUz) Annexe 5 : extrait OAP Annexe 6 : rapport de présentation de la ZAC Europe

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ERSTEIN

Le Maire, le 15 avril 2019

Signature



Jean-Marc WILLER.